

Seule, la grande industrie, qui naissait alors, fut mieux traitée. Colbert, comprenant qu'il fallait la soustraire à la surveillance de petits patrons jaloux, accorda aux fondateurs de grandes entreprises des brevets qui les en exemptaient. Les manufactures ainsi privilégiées furent appelées manufactures royales.

Le XVIII^e siècle ne fit que s'engager plus avant dans cette voie déplorable. Les règlements y furent encore plus étroits, plus oppressifs de toute liberté que ceux de Colbert. En même temps, les guerres et la mauvaise politique portaient le dernier coup à l'industrie. À l'avènement de Louis XVI, elle était en pleine décadence.

À ce moment, les idées libérales étaient vivement agitées en France. De grands penseurs découvraient les principales lois de l'économie politique. Ils dénoncèrent l'iniquité et les dangers du système réglementaire et réclamèrent la liberté du travail.

SUPPRESSION DES CORPORATIONS. — L'un d'eux, le plus illustre, *Turgot*, devenu ministre, entreprit la réforme; un édit de 1776 supprima les corporations. Mais les protestations des intéressés furent si violentes que Louis XVI sacrifia son ministre et qu'un nouvel édit rétablit à Paris 6 corps de marchands et 44 communautés d'arts et métiers. Un certain progrès fut pourtant réalisé : quelques professions restèrent libres et la réglementation pour les autres s'adoucit. En 1779, des lettres patentes accordèrent la liberté dans le choix des procédés de fabrication; les produits conformes aux règlements étaient seulement revêtus de certaines marques qui les signalaient au public. C'étaient là d'heureuses atténuations au régime antérieur, mais ce régime subsistait encore.

Enfin, la suppression des corporations, décidée en principe dans la nuit du 4 août 1789, fut accomplie par le décret des 2-17 mars 1791.

La liberté du travail était définitivement proclamée en France.

Nous verrons seulement plus tard que, craignant qu'on n'usât de la liberté pour rétablir les corporations, le législateur de cette époque apporta au principe quelques restrictions regrettables, qui depuis ont disparu.

Lire dans les *Extraits*

Adam Smith : Éloge de la liberté du travail (p. 113).

Turgot : Édit proclamant la liberté du travail (p. 144).



SEPTIÈME LEÇON

CHAPITRE III

Le Capital.

§ 1^{er}.

LE CAPITAL, TROISIÈME ÉLÉMENT DE LA PRODUCTION

Programme officiel : Le Capital; différentes espèces de Capital.

La nature et le travail ne sont pas les seuls éléments de la production. Il en existe un troisième dont le rôle est si important, dont il serait si malaisé à l'homme de se passer, que nous n'avons pu étudier l'organisation du travail sans en tenir compte. C'est le capital, sur lequel nous allons maintenant concentrer notre attention.

Le fonds intellectuel et le fonds matériel. — Il fut un temps où l'homme, en face de la nature dont il ignorait les secrets et les lois, était réduit au seul secours de ses forces musculaires et des quelques idées que lui suggéraient ses instincts. Peu différent du fauve, il vivait du produit de sa chasse ou de sa pêche.

Mais il était capable d'observer, et l'observation devait éveiller sa pensée. L'être primitif qui, au fond de sa caverne, eut le premier l'idée de fabriquer une arme avec une branche d'arbre ou un éclat de pierre, mit fin à l'âge stérile en créant le premier capital. L'humanité fit alors son premier pas dans la voie du progrès; l'homme n'entretint plus seulement sa vie, il commença de se transformer.

Grâce au premier outil fabriqué, il put assurer plus aisément son existence, eut quelques loisirs, observa mieux et réfléchit : de nouvelles idées lui vinrent. A l'âge de la pierre taillée succéda celui du bronze, puis les animaux furent domestiqués, les céréales découvertes, etc. Chaque progrès, en augmentant ses ressources, lui permit d'en accomplir de nouveaux. La marche en avant, d'abord lente et coupée de chutes ou de reculs, s'accrut et, peu à peu, au cours des âges, deux fonds se sont formés : l'un, intellectuel, réservoir de nos idées et de notre savoir; l'autre, matériel, réservoir de richesses de toute sorte.

Ces deux fonds ne peuvent subsister et croître que par l'effort incessant des hommes. Le fonds intellectuel disparaîtrait bientôt si quelques générations négligeaient de s'assimiler les idées qu'elles ont reçues des précédentes pour les transmettre aux suivantes; et quant au fonds matériel, quelques années suffiraient à l'anéantir presque, si nous consommions les richesses qu'il renferme sans les reconstituer aussitôt. De pareils faits sont heureusement rares, mais non pas impossibles. Dans notre histoire, l'invasion des Germains et la chute de l'Empire romain en offrent un exemple. Les traditions scientifiques furent alors rompues, d'immenses richesses détruites sans qu'on les reconstituât : il a fallu trente générations et des siècles de souffrances pour regagner le terrain perdu.

C'est qu'en effet, cette double accumulation d'idées et de richesses, c'est la civilisation même. L'homme y puise sans cesse, et c'est en y puisant qu'il reste un être conscient, intelligent et puissant.

Il y trouve, notamment, les secours les plus précieux dans le domaine économique.

Nous faisant connaître la nature, et transformant l'homme lui-même, le fonds intellectuel, on l'a vu, nous sert à perfectionner les deux premiers éléments de la production : la nature et le travail.

Le fonds matériel nous en fournit un troisième, le capital.

Le Capital. — Comment le fonds matériel se divise en fonds de consommation et fonds des capitaux. — Le capital ne comprend pas tout le fonds matériel. Celui-ci se divise, en effet, en deux parties très distinctes :

1° FONDS DE CONSOMMATION. — Parmi les richesses qui existent, à un moment donné, au sein d'une société, beaucoup sont, en fait, destinées à satisfaire nos besoins personnels : besoins de première nécessité, de bien-être, de luxe. Ce sont, par exemple, les aliments, les vêtements, les maisons d'habitation avec leurs installations plus ou moins confortables, etc. Cette première catégorie de richesses forme ce que l'on appelle le *fonds de consommation*, très différent de ce que nous cherchons, c'est-à-dire du capital, troisième élément de la production.

L'existence du fonds de consommation n'est certainement pas indifférente à la production, car l'industrie est intéressée à ce que les ouvriers qu'elle emploie soient bien nourris, bien vêtus et bien logés, et c'est d'ailleurs parce qu'il est sûr du lendemain que l'homme peut, dans une certaine mesure, organiser sa vie à son gré, travailler sans inquiétude et sans hâte, entreprendre enfin des œuvres de longue haleine. Mais l'aide ainsi prêtée à la production par le fonds de consommation n'est qu'indirecte. Les richesses dont il s'agit en ce moment ne sont pas destinées à faciliter le travail, mais à entretenir la vie ou à nous procurer des jouissances. C'est là leur rôle, le but pour lequel elles ont été produites; et c'est seulement parce que, pour travailler, il faut vivre et entretenir ses forces qu'elles intéressent la production.

2° FONDS DES CAPITAUX. — Mais, à côté de cette première catégorie de biens, il en est une autre dont le caractère est tout différent. Les richesses qui la composent ne pourraient nous rendre le service de satisfaire immédiatement nos besoins, ou tout au moins elles n'y sont pas destinées. Ce sont, par exemple, les outils, les machines, les matières brutes à transformer, l'huile et le charbon que l'industriel tient en réserve pour éclairer ses ateliers et alimenter sa forge ou sa machine à vapeur, etc. A ces richesses, l'homme ne demande pas de le nourrir, de le vêtir, de le chauffer... mais bien de l'aider à fabriquer les objets grâce auxquels il se nourrira, se vêtira, se chauffera... Leur rôle est donc de faciliter le travail, de le rendre plus productif.

Voilà la catégorie de richesses qui constitue le troisième élément de la production, c'est-à-dire le *capital*.

Définition du Capital. — Le Capital n'est donc autre chose que la richesse en fonction de reproduction, la richesse employée à produire des richesses.

Cette définition implique plusieurs conséquences :

1° D'après ses termes mêmes, l'on voit que tout capital est une richesse. En l'adoptant, on s'interdit d'étendre, ainsi que quelques économistes l'ont voulu faire, le sens du mot capital au point d'y comprendre des choses immatérielles, comme le talent, l'habileté, l'éducation, etc. Nous n'avons pas admis, en effet, qu'il y eût des richesses immatérielles. Il est d'ailleurs illogique et contraire aux règles d'une bonne classification de parler de capitaux incorporels, car le talent, l'habileté, l'éducation, donnent au travail ses qualités propres, aident à le constituer, et ne sauraient former un élément de la production en dehors de lui.

2° Mais, si tout capital est une richesse, toute richesse n'est pas capital, puisque nous ne reconnaissons ce caractère qu'à la portion

des richesses existantes que l'homme emploie pour s'aider dans son travail.

Ce qui est capital et ce qui ne l'est pas. — Il est dès lors assez facile de distinguer, parmi les richesses existantes, celles qui font partie du fonds des capitaux et celles qui appartiennent au fonds de consommation. On arrive ainsi à dresser l'inventaire des capitaux qu'une nation possède à un moment donné.

1° Beaucoup de richesses portent en elles-mêmes la marque de leur nature. Elles sont incontestablement des capitaux. Ce sont celles qu'on ne peut utiliser pleinement qu'en les employant à produire d'autres richesses. Tels sont notamment :

Le sol cultivé, autrefois sol vierge mais que des améliorations durables, travaux de dessèchement, d'irrigation, de plantation, etc., ont transformé et fait passer de la classe des agents naturels dans celle des capitaux.

Les constructions servant à l'agriculture et à l'industrie.

Les animaux de travail ou de rapport.

Les richesses encore inachevées, comme le coton ou la laine, que l'industrie transformera en tissus et en étoffes.

Les outils et les machines.

La monnaie, assimilable à l'outil, car elle est l'instrument des échanges.

Les routes, canaux, ports de mer, voies ferrées, etc.

2° D'autres richesses, au contraire, sont éliminées sans difficulté de la liste des capitaux, parce qu'elles ne sauraient en jouer le rôle. Nous citerons à titre d'exemples :

Les maisons d'habitation, dont la destination est de nous loger et non de nous aider à produire. Sans doute, d'une maison d'habitation on peut faire, bien qu'assez malaisément, un atelier ou une manufacture ; mais on voit qu'en pareil cas, l'objet dont il s'agit ne devient capital qu'en perdant son caractère primitif pour en revêtir un nouveau.

Les approvisionnements de toute espèce, comme vivres, vêtements, etc., qui ne peuvent être consommés que pour notre usage personnel.

Tous ces objets, qui sont nombreux, appartiennent essentiellement au fonds de consommation.

3° Enfin certaines richesses, en quantité assez restreinte d'ailleurs, forment un dernier groupe à l'égard duquel on ne peut plus se prononcer avec la même netteté. Ce sont les produits achevés dont nous pouvons nous servir pour satisfaire nos besoins d'entretien, mais qui se prêtent également à un emploi reproductif. Le charbon, par exemple, qui sert à nous chauffer, est indispensable à une foule d'industries. la même voiture pour aussi bien trans-

porter des marchandises que des voyageurs, et le diamant lui-même est utilisé pour couper le verre ou forer le granit.

Pour chacun de ces objets, l'intention de celui qui le possède détermine seule s'il est ou n'est pas capital. Il l'est quand le possesseur le destine à un emploi industriel, il ne l'est pas au cas contraire. Or, pour le plus grand nombre, comme ils se trouvent ordinairement entre les mains des commerçants, attendant l'acquéreur qui décidera de leur emploi, leur caractère reste indécis. Également aptes à entrer dans le fonds de consommation ou dans le fonds des capitaux, provisoirement ils ne font partie ni de l'un ni de l'autre.

Les relations du fonds de consommation et du fonds des capitaux. — Nous venons de distinguer, parmi les richesses existantes, deux groupes distincts et nous avons indiqué les principes à suivre pour en dresser le double inventaire. Mais il ne faudrait pas imaginer que ces catégories, si tranchées qu'elles puissent être à un moment donné, soient immuables ; elles peuvent au contraire se modifier très rapidement, et, par exemple, le fonds de consommation peut, en cas de besoin, se déverser en partie dans le fonds des capitaux.

1° D'abord, une grande partie des objets dont nous avons parlé en dernier lieu comme pouvant être indifféremment livrés à la consommation personnelle ou à la consommation industrielle passera instantanément dans la catégorie des capitaux si le besoin s'en fait sentir. Il suffira pour cela que les industriels offrent de les payer un peu plus cher que ne consentent à le faire ceux qui voudraient les acheter pour leur usage personnel.

2° Une nation peut encore transformer en capitaux une partie de son fonds de consommation par la voie de l'échange international. Elle achètera, par exemple, des machines ou des matières premières qu'elle payera en produits achevés, tels qu'aliments, vêtements, etc.

3° Mais ces deux procédés sont nécessairement d'un emploi restreint. Il en existe un troisième bien autrement puissant. C'est grâce à celui-là qu'une nation qui s'est laissé dépasser dans la concurrence internationale, ou qui a perdu par suite d'un désastre, d'une guerre, par exemple, une partie de ses capitaux, peut en quelques années reconstituer ses forces productrices.

Il ne faut pas oublier, en effet, que les deux fonds qui nous occupent, le fonds de consommation et le fonds des capitaux, sont perpétuellement en voie d'anéantissement et de reconstitution. Comme le dit Stuart Mill, « s'ils se transmettent d'année en année, ce n'est pas par leur conservation, mais par leur reproduction perpétuelle ». Ainsi, constamment, une partie des forces productives d'un peuple est consacrée à fabriquer des richesses destinées au fonds de consommation, tandis qu'une autre produit des capitaux. Rien

n'empêche de changer à un moment donné, les proportions et de reporter vers les industries productives de capitaux une partie des forces antérieurement consacrées aux industries qui entretiennent le fonds de consommation. On diminuera, par exemple, le nombre des manufactures de dentelle, on produira moins de meubles, au besoin même moins de viande et de pain, mais on fabriquera plus de machines, on améliorera les terres, on construira de nouvelles usines, etc. La consommation personnelle, en un mot, se restreindra pendant le temps nécessaire à la reconstitution ou à l'augmentation jugée nécessaire du fonds des capitaux : après quoi, l'industrie ayant recouvré sa puissance, pourra travailler à rendre au fonds de consommation son ancienne abondance.

Rôle du capital dans la production. — Le rôle du capital est d'être consommé pour les besoins de l'industrie. Étant richesse, il ne peut être utilisé qu'à la condition de disparaître. Il disparaît donc, mais c'est pour reparaître sous une autre forme : on retrouve son équivalent dans le produit obtenu. Tous les jours l'industrie consomme d'énormes quantités de capitaux : matières premières de toute espèce qu'elle détruit, outils et machines qu'elle use peu à peu, mais elle les remplace par les richesses qui viennent constamment reconstituer et accroître le fonds des capitaux et le fonds de consommation.

En disparaissant et en reparaissant ainsi, le capital aide le travail, il en augmente la productivité. On s'en rend aisément compte en comparant le temps passé à le créer avec celui qu'il permet d'économiser. Si par exemple, avant d'être détruit, un outil fabriqué en quinze jours permet de produire avec cent journées de travail ce que, sans lui, on n'obtiendrait qu'avec deux cent trente, on voit que son emploi fait gagner en tout cent quinze journées de travail, c'est-à-dire qu'il double la productivité du travail.

Le capital est donc bien un élément de la production. Il l'est au même titre que les agents naturels qui, eux aussi, rendent à l'homme le service d'augmenter, quand il sait les utiliser, la productivité de son travail.

On a fait observer, il est vrai, que, si l'emploi du capital augmente la productivité du travail, le capital cependant ne produit pas. Son rôle en effet reste essentiellement passif. Quand, par exemple le blé, au lieu d'être consommé pour nourrir l'homme, est employé comme capital, c'est-à-dire sert aux semailles, ce blé n'agit pas, il subit. Seul le travail de l'homme est actif. C'est lui qui, en préparant le sol, a constitué le milieu au sein duquel le jeu des forces naturelles fera germer la semence et pousser les épis. Il n'en est pas autrement des outils eux-mêmes. Le marteau manié par la main de l'ouvrier semble participer à l'activité du travail, mais il n'y a là

qu'une apparence : le marteau n'est qu'une masse de matière que le travail dirige en s'aidant de la pesanteur.

Tout cela est incontestable et, rigoureusement, il est vrai de dire que le capital n'est pas productif. Les socialistes s'attachant à cette idée ont prétendu en tirer d'importantes conséquences à l'appui de leurs systèmes. Le capital, disent-ils, n'étant pas productif, celui qui l'a prêté n'a droit à aucune rémunération. Mais c'est abuser d'un mot. Que son rôle soit actif ou qu'il soit passif, le capital est bien un élément de la production ; comme tel il rend à l'industrie des services dont elle ne peut se passer : comment comprendre qu'elle se refuse à les payer ?

Des différentes espèces de capital. — Parmi les capitaux, on peut établir certaines classifications. On dispose ainsi d'une terminologie commode, permettant de désigner d'un seul mot tous ceux qui se distinguent des autres par un caractère commun. Deux de ces classifications méritent d'être signalées :

1° CAPITAUX PUBLICS ET CAPITAUX PRIVÉS. — Tout capital étant richesse est approprié ; mais il l'est tantôt par l'État et tantôt par les particuliers. Au premier cas c'est un capital public, au second cas c'est un capital privé.

Les capitaux publics sont eux-mêmes de deux genres. Les uns servent à l'État dans les travaux dont il est chargé. Ce sont, par exemple, tous les bâtiments consacrés aux services publics : ministères, palais de justice, prisons, bureaux de poste, etc., avec leurs mobiliers. Il faut, d'ailleurs, à ce point de vue, assimiler à l'État les départements et les communes. — Les autres sont mis par l'État à la disposition du public pour que les particuliers s'en servent eux-mêmes en produisant. Leur formation et leur entretien constituent un service dont l'État a la charge dans l'intérêt général. Nous citerons notamment : les routes, les canaux, les ports, les phares, les musées et collections de toute sorte.

Les capitaux publics ont acquis, dans les sociétés civilisées, une immense importance. Cette importance est toutefois bien moins grande que celle des capitaux privés. Dans l'ensemble des capitaux, la plus forte portion, de beaucoup, est appropriée par les particuliers.

2° CAPITAUX FIXES ET CAPITAUX CIRCULANTS. — Tout capital, avons-nous dit, est destiné à être consommé. Il ne peut aider le travail qu'à la condition de disparaître. Mais sa destruction est plus ou moins rapide.

Certains capitaux sont d'une nature telle qu'ils disparaissent nécessairement dès qu'on les utilise : ce sont les capitaux circulants. D'autres, au contraire, peuvent, avant d'être anéantis, prêter leur

concours à plusieurs œuvres de production : ce sont les capitaux fixes.

Entrons, par exemple, dans une filature au moment où la fabrication va commencer. A cet instant, l'entrepreneur possède des capitaux qu'il se prépare à employer : bâtiments, machines, métiers, outils, voitures, etc., et aussi : coton, huile, charbon, etc. La production achevée, que constaterons-nous ? C'est qu'il n'y aura plus ni coton, ni huile, ni charbon, tandis que les bâtiments, les machines, les outils, les voitures seront encore là, aptes à faciliter de nouvelles opérations. Le coton, l'huile, le charbon étaient les capitaux circulants de l'entreprise ; les bâtiments, les machines, les outils, les voitures en sont les capitaux fixes.

Cet exemple ne fait pas seulement comprendre le sens des termes employés, il explique en même temps le choix de ces termes. Le capital circulant est bien nommé, puisqu'il ne rend aucun service sans se transfuser dans le produit ; quant au capital fixe, on peut sans doute faire observer que sa fixité n'est que relative puisque l'usure finit toujours par en avoir raison, mais n'en est-il pas nécessairement ainsi de toute organisation de la matière ? Quand nous parlons de fixité, c'est toujours d'une façon relative.

La distinction des capitaux fixes et des capitaux circulants est intéressante à plusieurs points de vue :

1° Le producteur, quand il établit les chances de gain de son entreprise, doit évidemment déduire du produit qu'il espère obtenir les capitaux qui seront consommés pour le fabriquer. En fait, c'est en monnaie qu'il fait ses évaluations. Il calcule le prix probable que la vente des produits procurera, puis il estime en argent la dépense qu'il va faire en capitaux. En soustrayant la seconde somme de la première, il obtient le chiffre de la plus-value probable et sait ainsi quels salaires promettre aux ouvriers qu'il va engager, quels intérêts offrir aux capitalistes dont il sollicitera le concours et sur quels bénéfices, sur quel profit, compter pour lui-même.

Or, en évaluant la dépense à faire en capitaux, il doit procéder de façon très différente selon qu'il s'agit de capitaux circulants ou de capitaux fixes.

Les capitaux circulants étant destinés à disparaître quand il les utilisera, c'est leur valeur intégrale qu'il faut déduire du prix de vente des produits. Dans une filature, par exemple, le coton, l'huile, le charbon, etc., ne devant plus exister quand le fil aura été fabriqué, doivent se retrouver en équivalent dans ce fil.

Il n'en est pas de même pour les capitaux fixes, car ils ne disparaîtront pas, ils resteront à la disposition de l'entrepreneur et serviront à de nouvelles fabrications. Mais ils vont subir une usure, il faudra les réparer et les entretenir. Si bien même qu'on les répare et qu'on les entretienne, l'emploi qui va en être fait abrégera

leur durée, et l'on doit prévoir qu'un jour viendra où il sera nécessaire de les remplacer. L'entrepreneur déduira donc du prix de vente des produits, non pas les sommes qu'il a déboursées pour construire son usine, pour acheter les machines, les outils, les voitures, etc., mais seulement ce qu'il devra dépenser pour les faire réparer et pour les entretenir, et, en outre, une petite somme pour les amortir.

Amortir un capital fixe, c'est en effet en reconstituer peu à peu la valeur : il suffit pour cela de retenir sur chacun des produits qu'il aide à fabriquer une petite somme calculée de façon à ce que le prix total du capital fixe se trouve mis de côté le jour où ce capital sera lui-même hors de service.

2° A un point de vue plus élevé, la distinction des capitaux fixes et des capitaux circulants est encore intéressante à raison de la grande influence des premiers sur le développement de la puissance productrice des nations.

D'une façon générale, l'emploi du capital fixe est plus avantageux que l'emploi du capital circulant. Il peut même arriver qu'à un certain moment son usage devienne absolument gratuit. Si, en effet, l'économie de travail qu'il procure à chaque opération permet de l'amortir avant qu'il soit usé, de cet instant son emploi constitue pour la société un bénéfice net. Or certains capitaux fixes durent encore très longtemps après qu'ils ont ainsi restitué ce qu'ils avaient coûté.

Il est donc très important pour un peuple d'accumuler les capitaux fixes. Sans doute, nous le montrerons dans un instant, cette accumulation ne doit pas être effectuée trop rapidement, il y a une mesure à observer ; mais, cette réserve faite, on peut affirmer que c'est surtout en augmentant ses capitaux fixes qu'un peuple accroît sa puissance productrice.

Or il lui faut, pour y arriver, s'imposer de grands sacrifices. Plus un capital fixe doit durer longtemps, plus sa formation exige de travail et de dépenses. C'est par millions, par exemple qu'il faut chiffrer les frais d'établissement d'une voie ferrée, de creusement d'un canal, d'irrigation ou de dessèchement du sol. Mais ces avances, qu'on doit effectuer d'un seul coup, ne sont restituées qu'à la longue, à mesure qu'on utilise le capital ainsi créé. Il est, dès lors, naturel que les nations peu avancées ou peu riches reculent devant de pareilles entreprises, et l'on constate en effet que les peuples les plus civilisés, dont la réflexion et l'habitude ont développé la prévoyance et à qui les perfectionnements de leur état social inspirent la confiance dans l'avenir, osent seuls transformer en capitaux fixes une importante portion de leur fonds matériel.

Il n'en résulte pas seulement pour eux une plus grande puissance productive, mais aussi plus de sécurité, car ils ont, en quelque

sorte, consolidé une partie de leurs richesses. Les capitaux fixes, en effet, sont moins facilement détruits que les capitaux circulants; ils résistent aux guerres, aux fléaux de toute nature qui menacent la vie des nations. La tempête apaisée, on les retrouve à peu près intacts, et, grâce à leur concours, le mal est bientôt réparé.

Ces avantages ne vont pas cependant sans quelques dangers.

On qualifie parfois le capital fixe de capital *engagé*, et il est évident, en effet, qu'il ne se prête pas aussi aisément que le capital circulant à des changements de destination. Si l'on a produit du charbon pour une industrie qui vient à disparaître avant de l'avoir utilisé, ce charbon ne sera pas perdu, il servira dans d'autres usines. Que faire, au contraire d'une machine d'un certain modèle, si une invention nouvelle vient à supprimer les avantages qu'offrait jusque-là son emploi?

Il est donc très important, quand on crée des capitaux fixes, de ne pas agir à la légère; il faut tâcher de ne pas se tromper en appréciant les services qu'ils rendront, puisqu'on *s'engage* dans une voie où il est difficile de revenir sur ses pas.

Le risque est d'autant plus grand que le capital dont il s'agit doit avoir une plus longue durée. Comment être sûr qu'un capital destiné à subsister pendant un ou deux siècles, par exemple, conservera son utilité pendant tout ce temps? Le canal que nous aurons creusé peut devenir inutile par un changement dans les voies du commerce; et s'il n'a pas encore, à ce moment, restitué en services ce qu'il a coûté, la société éprouvera une perte.

Ces considérations ne doivent pas, d'ailleurs, détourner les hommes des grandes œuvres qui font progresser la civilisation; elles montrent seulement qu'il faut agir avec une certaine prudence. Comme on l'a très bien dit, il est sage, « étant donnée notre ignorance de l'avenir, de ne pas bâtir pour l'éternité, et, à ce point de vue, l'emploi de capitaux trop durables peut être une dangereuse opération¹ ».

De l'équilibre à maintenir entre les divers capitaux. — Comme on a pu le voir, les services que le capital rend à la production ne sont pas gratuits puisque le capital n'existe et ne s'accroît qu'à force de travail et de frais. L'usage de certains capitaux fixes, de ceux qui durent très longtemps, peut bien à un certain moment devenir gratuit, mais ce n'est qu'après avoir absorbé d'abord une forte portion des forces productrices de la société.

Il est dès lors très important de ne pas augmenter inconsidérément les capitaux d'une certaine espèce, car ce ne pourrait être qu'aux dépens des autres et, la collaboration de tous étant nécessaire à

1. Voy. M. Ch. Gide, *Principes d'Économ. polit.*, t. I, p. 166.

l'industrie, la surabondance des premiers ne compenserait pas la pénurie des seconds. On doit donc observer certaines règles de mesure et de proportion, de façon à ce que tous les capitaux puissent être, en même temps, utilisés par l'industrie. C'est là une règle générale analogue à celle qui s'impose dans l'organisation de l'industrie elle-même et dont l'exactitude ne saurait être mise en doute.

Pourtant, si évidente qu'elle soit, il n'est pas inutile de la formuler, parce qu'elle montre les dangers de certaines tendances auxquelles on ne résiste pas toujours et de quelques préjugés dont les hommes ont peine à se défaire.

L'État, par exemple, s'exagérant l'importance de son rôle et les services que l'industrie attend de lui, se laisse parfois aller à des dépenses excessives en travaux publics. Il multiplie les routes, creuse des canaux, améliore les ports, étend les voies ferrées, etc.; puis ces grandes œuvres effectuées, on s'aperçoit avec étonnement que l'industrie languit quand on croyait l'avoir surexcitée. C'est qu'en réalité l'État a absorbé une trop grosse part des forces productives de la nation, et l'industrie, privée des ressources dont elle a besoin, se trouve hors d'état de profiter des nouveaux capitaux publics créés pour elle, hors d'état même d'utiliser les anciens aussi complètement qu'elle le faisait antérieurement.

D'une façon plus générale, il est dangereux que l'accroissement des capitaux fixes s'effectue plus rapidement que celui des capitaux circulants. Les capitaux fixes en effet : terres arables, mines, constructions, outils, machines, moyens de transport, monnaie, etc., représentent les instruments de la production; les capitaux circulants : engrais, semences, coton, laine, minerai, charbon, etc., représentent les matières premières de toute espèce qui servent à mettre en jeu ces instruments ou qui doivent être transformées par eux. Le bon sens ne suffit-il pas à indiquer qu'on ne doit pas créer plus d'instruments qu'on n'en peut employer utilement? A quoi bon fabriquer cent machines si l'on n'en peut utiliser que quatre-vingt-dix? A quoi bon cent moulins si cinquante suffisent à moudre le blé dont on dispose? Pourtant les peuples très avancés sont parfois portés à mettre en oubli ces données du bon sens, les avantages propres aux capitaux fixes les portant à en exagérer le développement. Des crises graves résultent de ces excès. En Amérique, par exemple, on construisit en trois années, de 1870 à 1872, jusqu'à 19,500 milles de voies ferrées, plus que le réseau anglais tout entier : les États-Unis ne se relevèrent qu'à grand-peine de la secousse qu'ils en éprouvèrent. Et, en France, une imprudence semblable eut les mêmes conséquences lors de l'établissement du premier réseau de chemin de fer².

1. Voy. p. 45.

2. Voy. M. Cauwès, *Précis d'Econ. polit.*, t. I, p. 239.

On s'est enfin imaginé, — et c'est là une erreur encore très répandue, — que, parmi les capitaux, la *monnaie* tenait une place à part, son importance étant si grande qu'il fallait au besoin tout sacrifier pour en augmenter l'accumulation dans le pays. A de certaines époques, la politique économique des nations fut dominée presque exclusivement par cette idée. Nous étudierons plus loin la monnaie et montrerons quel est son rôle; mais dès maintenant on peut prévoir qu'à l'égard de l'industrie ce rôle est restreint. On ne fabrique pas les produits avec de la monnaie, mais bien avec des matières premières et des instruments. La monnaie aide seulement à la circulation de ces objets, qui, grâce à elle, passent plus facilement d'un possesseur à un autre pour arriver aux mains de ceux qui peuvent les utiliser. Les services dont la production lui est redevable sont donc tout à fait analogues à ceux que rend l'industrie commerciale. C'est dire qu'ils sont coûteux; et, en effet, la monnaie nous coûte de nombreuses richesses qui seraient à notre disposition si nous pouvions nous dispenser de l'employer. Un peuple doit donc s'efforcer de restreindre au strict minimum ses besoins de monnaie. L'Angleterre, par exemple, qui se contente d'environ trois milliards d'espèces d'or et d'argent, est, à ce point de vue, dans une situation bien préférable à celle de la France, où le stock monétaire en permanence flotte entre sept et huit milliards. En économisant sur le service de ses échanges, la première de ces deux nations abaisse le coût de production de ses produits, et elle conquiert ainsi de précieux avantages sur les marchés internationaux.

Lire dans les *Extraits* :

Jean-Baptiste Say : De l'emploi du Capital (p. 203).

Adam Smith : Capital fixe et Capital circulant (p. 114)



HUITIÈME LEÇON

§ 2.

LE CAPITAL AU POINT DE VUE INDIVIDUEL

Programme officiel : Le Capital (*suite*) ; différentes espèces de Capital (*suite*).

La notion du capital au point de vue des particuliers. —

Nous avons, au paragraphe précédent, envisagé le capital en nous plaçant au point de vue social. En conséquence, nous n'avons rangé parmi les capitaux que les richesses qui, servant à en produire d'autres, augmentent la puissance productrice d'une société. C'est seulement, en effet, quand on le définit ainsi qu'on peut dire que le capital est *un élément de la production*.

Mais les particuliers, se plaçant au point de vue de leurs intérêts personnels, emploient le mot capital dans un sens tout différent.

Chacun de nous, en effet, distingue, dans l'ensemble de ses biens, deux parts : l'une destinée à subvenir à ses besoins journaliers, l'autre qu'il fera valoir pour en tirer des revenus ou bénéfices quelconques. Un homme qui a placé 100,000 francs à 5 pour 100, et qui vient de recevoir les intérêts de cet argent, ne confond pas les 5,000 francs ainsi touchés avec la somme qui les lui a procurés. Ces 5,000 francs, il va les employer pour son usage personnel, tandis que les 100,000 francs resteront placés de manière à continuer de fournir des intérêts. Or, cette part de ses biens qui produit des revenus ou des bénéfices, le particulier l'appelle son capital.

Mais il est aisé de constater qu'il prend ainsi le mot capital dans un sens particulier, essentiellement contingent, car un ensemble de richesses peut fort bien rapporter des revenus à son propriétaire alors que sa consommation n'augmente en rien la masse des richesses existantes dans la société, ou même la diminue : quand il en